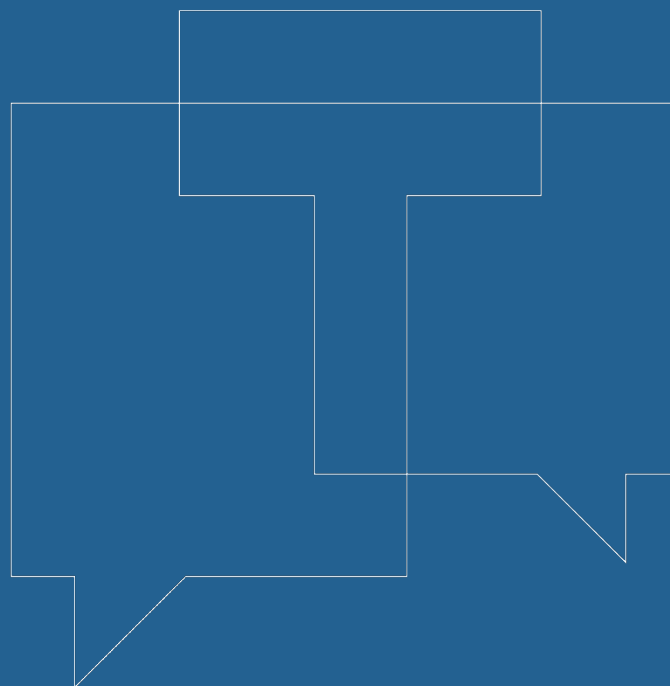


RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉS CITOYENNES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION des 28 et 29 mai 2024

Projet Des Neiges – Secteur Charlevoix



Préparé pour :
Société de projet BVH2 s.e.n.c.



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	2
RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE	3
SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS SOULEVÉES.....	5
1. LA RAISON D’ÊTRE DU PROJET	6
2. LE PROJET EN BREF ET SON OPTIMISATION	7
3. LA CONSTRUCTION	8
4. L’ENVIRONNEMENT.....	9
5. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES	12
6. LES RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS.....	13
FAITS SAILLANTS des échanges– ACTIVITÉ DE CONSULTATION	14
APPRÉCIATION DE L’ÉVÉNEMENT	17
ANNEXE 1 – INVITATIONS ET PROMOTION.....	23
ANNEXE 2 – PRÉSENTATION MAGISTRALE.....	26
ANNEXE 3 – PANNEAUX INFORMATIFS.....	58



MISE EN CONTEXTE

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors des rencontres. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif.

Le contenu de ce rapport ne peut être considéré comme les paroles textuelles de Boralex, Hydro-Québec ou Énergir ou de toutes autres personnes ayant participé à l'une ou l'autre des rencontres.

La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

À certains endroits des compléments d'information ont été ajoutés au moment de la rédaction de ce rapport lorsque les réponses fournies lors de l'activité étaient incomplètes ou encore afin de répondre à des questions ou des préoccupations soulevées par le questionnaire de rétroaction.

Il est à noter que la présentation des préoccupations dans ce document ne représente pas un jugement de valeur du promoteur. L'ordre de présentation a été établi en fonction de l'ordre de présentation des kiosques, et ce, conformément à la logique de l'étude d'impact.

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Au printemps 2024, deux activités citoyennes d'information et de consultation ont été tenues sur le projet éolien Des Neiges – Charlevoix au Pavillon Jacques Saint-Gelais Tremblay du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul. La première a eu lieu le 28 mai de 16h à 20h et la deuxième le 29 mai de 10h à 14h. Au total, 30 personnes ont participé. À noter, une rencontre d'information avait également eu lieu le 27 mai au Séminaire de Québec afin d'informer les membres de clubs de chasse et pêche titulaires de droits d'accès à la portion du territoire de la Seigneurie de Beaupré touchée par les infrastructures du projet. Bien que le dialogue avec ces parties prenantes soit établi depuis de nombreuses années, souvent via des invitations relayées par le Séminaire de Québec (propriétaire de la Seigneurie), elles étaient aussi bienvenues aux activités de consultation à Baie-Saint-Paul.

Les objectifs poursuivis :

- Informer le public sur les derniers développements du projet
- Recueillir leurs préoccupations et appréciations du projet
- Valider les moyens de communication avec le public et sonder l'intérêt pour participer à une visite de site

Le déroulement de l'activité :

Des kiosques d'information sur différents thèmes étaient dispersés autour de la salle, animés par des membres de l'équipe projet. Un des kiosques offrait également une activité de consultation, animée par les consultants de Transfert Environnement et Société. Une présentation magistrale sur le projet a été donnée à trois reprises au cours des séances, suivie de périodes de questions.

Voici les membres de l'équipe qui étaient sur place lors des événements:

ORGANISATION	NOM	RÔLE
Boralex	Philippe Alary-Paquette	Responsable environnement et Relations avec le milieu
	Célian De Labeau	Chef de projet
	Audrey Calixte	Coordonnatrice communications
	Moncef Lechekhab	Responsable environnement et Relations avec le milieu
	Jean-Frédéric Faure	Directeur de projets et initiatives stratégiques
	Rachel Roux	Adjointe administrative
	Lauriane Déry	Directrice, Affaires publiques et gouvernementales

	Katheryne Coulombe	Conseillère principale, Affaires publiques et communications
Énergir	Jean-François Jaimes (28 mai)	Directeur exécutif au développement, énergie renouvelable et GNL
	Alexandra Desrochers-Vaughan (29 mai)	Conseillère aux affaires publiques et relations avec les communautés
Hydro-Québec	Fabiola Oribe	Déléguée - Développement des affaires
	Marjorie Alain	Conseillère Affaires régionales
	François Tremblay	Chargé de projet expert - Environnement
	Pascal Poinlane	Conseiller relations avec les médias
Transfert Environnement et Société	Cédric Bourgeois	Animation
	Stéphanie Fortin	Co-animation de l'activité de consultation et prise de notes

Plusieurs moyens de communication ont été déployés pour promouvoir les séances de portes ouvertes auprès du public :

- Des cartons d'invitation ont été acheminés par la poste à 6669 résidences des secteurs de Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain, Petite-Rivière-Saint-François et Saint-Tites-des-Caps – Présenté en Annexe 1 de ce rapport d'activité
- Des publicités radio ont été diffusées sur les ondes CIHO
- Entrevue média dans une station de radio locale afin de convier les gens à l'activité de consultation et d'information

SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS SOULEVÉES

Ce tableau présente une synthèse des principales préoccupations soulevées lors des séances.

THÉMATIQUE	PRÉOCCUPATIONS
Raison d'être du projet	○ La diminution de la consommation d'énergie par le changement des comportements de consommation des citoyen.nes et des industries comme alternative au projet ○ Les bénéfices de l'énergie produite par des éoliennes versus l'hydroélectricité et la création de barrages
Le projet en bref et son optimisation	○ Capacité de production des éoliennes ○ Intégration du projet dans son milieu d'accueil ○ Que le projet bénéficie au Québec et non aux États-Unis
Construction	○ Création d'emplois pour la région ○ Logement des travailleurs
Environnement	○ Impact du projet sur les caribous ○ Impact sonore de la construction en période de chasse ○ Impact des éoliennes sur le paysage ○ Compensation pour les pertes des milieux humides ○ Suivis environnementaux des impacts sur l'eau de surface
Retombées économiques	○ Redevances et retombées économiques pour les communautés locales ○ Approvisionnement local pour l'achat des composantes ○ Emploi local

FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES – ACTIVITÉS D'INFORMATION

Cette section présente les faits saillants des échanges avec le public au cours des deux journées. Les propos ont été recueillis lors de discussions autour des kiosques d'information et pendant les périodes de questions qui ont suivi les présentations magistrales. Pour faciliter la lecture, ces derniers ont été groupés par thèmes.

Chaque thème commence par une brève explication de l'information présentée, suivi d'un résumé des échanges. Le contenu des affiches disposées autour des kiosques et le support visuel de la présentation magistrale se trouvent en annexe 3.

1. LA RAISON D'ÊTRE DU PROJET

L'équipe a présenté la façon dont le projet répondra aux besoins en énergie renouvelable d'Hydro-Québec et les raisons pour lesquelles la Seigneurie de Beaupré a été choisie comme emplacement. Le fonctionnement d'un parc éolien a été expliqué de façon schématique.

Quelques personnes ont posé des questions sur les besoins énergétiques du Québec, notamment sur la quantité d'électricité consommée par une ville. Il a également été question de la répartition de la consommation énergétique entre les secteurs résidentiel, industriel et du transport et de la distribution des responsabilités entre individus et grandes entreprises. Plusieurs se sont demandé si c'était seulement aux citoyen.nes de porter le fardeau des impacts de la transition énergétique.

L'équipe a répondu que la transition énergétique est un projet de société nécessitant des efforts conjoints de tous les acteurs, y compris les industries, et pas seulement les citoyen.nes.

D'autres personnes présentes ont questionné le choix de l'éolien comme source d'énergie, demandant comment la production éolienne se compare à celle d'un barrage hydroélectrique.

L'équipe a répondu que le nouveau projet aurait une puissance de 400 MW, soit un peu moins d'un tiers des 1500 MW du barrage de Manic 5. La notion de facteur d'utilisation a également été présentée en expliquant les avantages et inconvénients de l'éolien par rapport à l'hydroélectricité, car une centrale hydroélectrique produit à la demande contrairement à l'éolien qui dépend des variations du vent.

Un citoyen s'est demandé considérant que l'énergie produite par un barrage hydroélectrique est une source d'approvisionnement plus stable, pourquoi ne pas construire d'autres barrages au lieu de se tourner vers l'éolien.

Les porte-paroles ont répondu que ce sont des énergies complémentaires. Parmi les sources d'énergie renouvelables disponibles, l'éolien s'avère être l'option la plus simple,

rapide et économique. En comparaison, la construction de barrages prend du temps et peut soulever des préoccupations d'ordre environnemental et social. Les rivières les plus propices au développement hydroélectrique ont déjà été exploitées et les options restantes sont moins optimales considérant les besoins. De plus l'énergie éolienne est un bon complément à l'énergie hydroélectrique puisque les éoliennes sont plus productives en hiver lorsque le vent est abondant et que c'est une période de pointe de consommation.

Certains ont questionné si ce n'était pas préférable de réduire notre consommation d'électricité plutôt que d'augmenter la production. Il a été répondu que le plan d'Hydro-Québec prévoit la mise en place de mesures visant à maximiser des économies d'énergie et la réduction de la consommation. Bien qu'essentielles, l'optimisation et la réduction de la consommation ne suffiront pas à combler l'ensemble des besoins additionnels en électricité engendrés par la transition énergétique et économique. Une augmentation importante de notre capacité de production sera également requise.

Plusieurs personnes ont posé des questions au sujet du fonctionnement d'une éolienne. Elles ont mentionné l'importance de prendre le temps de l'expliquer, puisque c'est un nouveau milieu d'accueil.

Concernant le choix de l'emplacement du projet, une personne a mentionné via le formulaire de rétroaction, l'importance de considérer le système géologique particulier du secteur.

Complément d'information

Les caractéristiques géologiques des sites d'implantation des composantes du projet qui le requièrent (éoliennes, poste, ponts) seront étudiées à l'automne 2024 via une campagne de caractérisation géotechnique, afin de décrire les caractéristiques des sols aux sites prévus pour l'implantation de ces structures. En particulier, les capacités portantes des sols et leur capacité à supporter les équipements prévus seront confirmées.

2. LE PROJET EN BREF ET SON OPTIMISATION

L'évolution du projet a été présentée, de sa conception à son optimisation. L'équipe a aussi partagé les paramètres considérés dans le développement du projet, dont le gisement de vent les impacts sur l'environnement et le paysage et les coûts de construction. Les personnes présentes ont pu voir les positions possibles des éoliennes sur une carte et apprendre comment l'énergie produite serait transportée.

Il y a eu des questions sur le rendement des éoliennes, ainsi que sur les conditions de rémunération des producteurs d'électricité par Hydro-Québec. L'équipe a expliqué que les éoliennes ne fonctionnent pas à temps plein. En moyenne dans le monde, les éoliennes fonctionnent à puissance normale, c'est-à-dire à pleine capacité, environ 40% à

50 % du temps. Les producteurs d'énergie éolienne sont rémunérés sur la production réelle des éoliennes, et non sur la puissance installée (potentielle).

Complément d'information

Après vérification, il apparaît qu'en Amérique du Nord et lorsqu'on ne considère pas les éoliennes installées en mer, le temps qu'une éolienne produit réellement de l'électricité, aussi appelées facteur d'utilisation est plus près de 30%.

Par ailleurs, les échanges ont aussi porté sur la compétitivité des projets éoliens par rapport aux autres sources d'énergie lorsqu'on considère une augmentation des coûts de production plus rapide que celle des tarifs d'électricité payés par les consommateurs québécois.

Certains ont souligné l'importance d'intégrer le projet au milieu d'accueil, c'est-à-dire à la MRC. Une personne a demandé pourquoi les promoteurs du projet font affaire avec les MRC et non avec les municipalités. L'équipe a répondu que la MRC agit au nom des municipalités et sera responsable de la répartition ultérieure des redevances. Cela s'applique aussi parce que des parties du projet Des Neiges se situent en partie dans un territoire non organisé (TNO).

Par ailleurs, une certaine confusion entourait le nom du projet. Une personne a demandé si le projet s'appelait réellement « projet Des Neiges » et si oui, quelle était la différence avec la « Seigneurie de Beaupré ». On lui a répondu qu'il y a trois projets Des Neiges en développement sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré. Celui présenté aux portes ouvertes est le « projet Des Neiges – Secteur Charlevoix ».

Parmi les points positifs mentionnés par les personnes présentes, mentionnons la perception que le projet répond à un besoin d'énergie verte à un prix intéressant. Certaines personnes ont dit être favorables au projet, à condition qu'il réponde aux besoins énergétiques du Québec et non des États-Unis.

3. LA CONSTRUCTION

L'équipe a présenté l'échéancier du projet, incluant le début de la phase de construction qui est prévue pour la fin de l'été 2025, conditionnellement à l'obtention des autorisations gouvernementales. Les sujets de la main-d'œuvre nécessaire pour réaliser le projet, ainsi que des retombées économiques directes et indirectes pour la collectivité étaient aussi présentées. Les entreprises présentes étaient également invitées à s'inscrire au registre des fournisseurs via un code QR.

Plus d'une personne présente s'est dite rassurée par le réaménagement prévu de l'intersection entre le chemin d'accès et la route 138. D'autres étaient satisfaites de voir que les engagements pris en 2012-2014 lors de la préparation de la réglementation de la

MRC quant à la visibilité des éoliennes avaient été pris en compte dans l'élaboration du projet.

Plusieurs se sont intéressés à la création d'emplois qu'amènerait le projet, intéressés par les opportunités lors de la phase de construction, mais questionnant également les opportunités à long terme pendant la phase d'opération. Des préoccupations ont aussi été exprimées concernant le logement des travailleurs pendant la construction, vu la crise du logement dans Charlevoix.

Complément d'information

La construction du projet sera répartie sur deux saisons de construction et entraînera la création d'environ 500 emplois. Toutefois, au pic des activités de chacune de ces deux saisons, ce sont environ 250 travailleurs qui seront actifs sur le site simultanément. L'Initiateur anticipe qu'une partie de ces travailleurs viendront de la région et retourneront donc à leur domicile après leur quart de travail. L'impact du projet sur l'offre de logements dans la région sera donc limité à la partie des travailleurs qui viendront d'autres régions.

Certaines personnes ont demandé des précisions sur l'échéancier, voulant s'assurer de bien comprendre les étapes du projet. D'autres étaient intéressés par ce qui arriverait aux éoliennes en fin de vie. L'équipe leur a fait part des engagements pris quant au démantèlement des équipements et à la restauration prévue du site. Une personne voulait s'assurer que les normes d'Hydro-Québec seraient suivies dans la construction du poste de raccordement.

L'importance de l'implication du milieu local surtout afin de favoriser les retombées économiques et l'accès aux emplois pour les communautés à proximité du projet a aussi été abordée.

4. L'ENVIRONNEMENT

La démarche ainsi que les principaux résultats de l'étude d'impact environnemental, préparée par les experts externes de la firme Pesca Environnement, ont été présentés lors des présentations magistrales et à la station environnement.

LES MILIEUX HYDRIQUES ET HUMIDES

L'équipe a présenté l'approche pour les milieux hydriques et humides qui repose sur trois engagements :

1. D'abord, on tente d'éviter ces milieux dans la réalisation du projet, en les contournant.
2. Si ce n'est pas possible de les éviter, on tente de minimiser les pertes autant que possible.

3. En dernier recours, une compensation financière sera versée pour les milieux hydriques et humides affectés.

L'équipe a également présenté les mesures d'atténuation prévues, suite auxquelles l'impact résiduel appréhendé serait peu important.

Une question a été posée concernant la compensation pour les milieux hydriques et humides sur lequel le projet empiètera. L'équipe a répondu que le projet n'est pas encore finalisé et des optimisations restent à faire avant la configuration finale, notamment en regard de l'empiètement en milieux humides ou hydriques. Une compensation sera alors versée pour les impacts qui n'auront pu être minimisés. La méthode de compensation privilégiée est de nature monétaire. Elle sera calculée en fonction des normes établies par le MELCCFP.

Au sujet des suivis environnementaux, un citoyen s'est interrogé sur les différentes options possibles de prises de données de la qualité de l'eau afin d'en améliorer le suivi auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) lors de la construction et les opérations du site.

LA FAUNE ET LA FLORE

L'équipe a partagé les impacts potentiels du projet sur la faune et la flore du secteur. Selon les résultats de l'étude d'impact sur l'environnement, le projet n'augmenterait pas le niveau de perturbation des habitats dans l'aire de répartition du caribou forestier de façon significative. De plus, avec la mise en place de mesures d'atténuation, l'impact résiduel appréhendé du projet sur les chauves-souris et sur la grive de Bicknell serait peu important.

La grande majorité des préoccupations du public sur ce thème concernait l'impact du projet sur les caribous. En particulier, on a demandé des précisions quant à la nature de cet impact. L'équipe de projet a répondu que comme les caribous sont actuellement maintenus en enclos, les échanges portent actuellement sur des hypothèses. Cela dit, ces impacts font actuellement l'objet de discussions avec le ministère.

Finalement, les gens apprécient la collaboration entre Hydro-Québec, Boralex et Énergir pour trouver des solutions et des mesures d'atténuation pour protéger les caribous. Les visites du territoire qui seront organisées et auxquelles les citoyen.nes seront invités à participer sont aussi perçues positivement.

Concernant la grande faune, le propriétaire d'un chalet près de la ligne d'Hydro-Québec et du réseau collecteur a mentionné son inquiétude par rapport aux différents impacts potentiels à long terme pour ses enfants et petits-enfants. Un autre propriétaire de chalet a voulu savoir plus précisément par où passeront le pont et le nouveau chemin, car il a une cache de chasse dans le secteur. Il se demande s'il y a possibilité de déplacer

sa cache notamment. Quelques personnes ont également exprimé leur inquiétude par rapport à l'impact du bruit de la construction sur la faune pendant les périodes de chasse et de pêche.

LE PAYSAGE ET LA COHABITATION SONORE

Les résultats des modélisations sonores ont été présentés au public. Les experts concluent que les impacts seraient peu importants, étant donné la distance entre les éoliennes, les résidences et les chalets. Aucune mesure d'atténuation ne serait donc nécessaire.

Également, 20 simulations visuelles ont permis aux participant.e.s de voir à quoi ressemblerait le paysage avec les éoliennes à partir de différents points de vue. Celles-ci ont capté l'intérêt et ont été très appréciées.

Des préoccupations ont été exprimées quant à l'impact des éoliennes sur le paysage. Plusieurs personnes se sont dites satisfaites que l'entreprise ait accepté les demandes faites lors des premières consultations du milieu afin d'éviter de positionner des éoliennes sur la première crête visible de Baie-Saint-Paul. Une personne a questionné la pertinence d'industrialiser un site naturel d'une telle qualité. Une autre personne a dit que le projet allait « briser » le territoire. La taille des éoliennes est également une préoccupation.

Une question fut posée par rapport à l'esthétisme du système d'acheminement de l'électricité. L'équipe a expliqué que le réseau collecteur du projet sera entièrement souterrain.

Une personne a dit pouvoir compter une trentaine d'éoliennes visible à partir de son terrain avec les phases existantes. Avec les nouvelles phases en développement, elle pense qu'elle en verra davantage. De manière générale, elle ne trouve pas cela problématique, sauf parfois le soir, trouvant que les lumières de navigation rouges nuisent à l'observation du ciel. Elle a apprécié les simulations visuelles et aurait souhaité en voir encore davantage.

Plusieurs personnes ont posé des questions par rapport au bruit des éoliennes. Elles ont voulu connaître le niveau de bruit anticipé du parc, la principale source de bruit, ainsi que le niveau maximal de bruit permis. Une autre personne a demandé des précisions à propos de la méthodologie utilisée pour produire les modélisations.

L'équipe a expliqué que le niveau sonore du parc varierait dépendamment de plusieurs facteurs, tels que les distances, la température, la topographie, le sens du vent, etc. Le bruit provient du mouvement des pales des éoliennes qui tranchent l'air, et s'intensifie légèrement lorsqu'une pale passe près de la tour. C'est un peu comme un bruit de vent, mais avec un petit souffle récurrent. Les vibrations des composantes sont aussi un

facteur de contribution sonore. Le niveau à ne pas dépasser est de 50 dBA, en tout temps. Les modélisations indiquent qu'à l'extérieur, à proximité des chalets, la contribution sonore ne dépasserait pas 40 dBA dans la majorité des cas et au-delà de ce seuil ne dépassera pas 50 dBA, respectant ainsi les normes établies. Les modélisations sont effectuées de manière conservatrice, en simulant les pires conditions de propagation de bruit, par exemple avec des vents qui proviendraient de différentes toutes les directions simultanément. Les estimations étant ainsi basées sur des facteurs très conservateurs, on peut s'attendre à un bruit réel encore moindre.

On a également demandé si, pour le parc qui déjà en opération, les modélisations se reflétaient bien dans la réalité. L'équipe a confirmé que oui, selon les suivis sonores, les normes y sont toujours respectées.

Quelqu'un a exprimé de l'intérêt pour les nouvelles simulations visuelles, étant donné leur nombre plus élevé que lors des dernières portes ouvertes en 2022.

5. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Les retombées économiques anticipées ont été présentées. Elles incluent la création de 500 emplois pendant la phase de construction, 15 emplois pendant la phase d'opération et des redevances au milieu d'accueil d'environ 80 millions \$ sur 30 ans. Des discussions sont également en cours avec les communautés locales et autochtones dans le but de préciser leurs redevances ou participation au projet et afin d'identifier des opportunités de maximiser les retombées locales.

Plusieurs questions ont porté sur les bénéfices potentiels du projet pour les entreprises locales et québécoises. On a demandé si les composantes des éoliennes seraient fabriquées localement, par des fournisseurs québécois. L'équipe a répondu que le choix du fournisseur d'éoliennes n'a pas encore été déterminé. Au Québec, bien que des composants d'éoliennes soient disponibles, il n'existe pas de fournisseurs d'éoliennes complètes. Or, la préférence de l'entreprise est de faire affaire avec un seul manufacturier d'éoliennes complètes, qui choisira ensuite la provenance des composantes requises.

Une personne a suggéré d'aider les manufacturiers et fournisseurs locaux à développer une expertise de haute technologie (par exemple, pour produire le « power train » localement).

Il a aussi été demandé si les municipalités recevaient des redevances. La réponse est oui, les communautés d'accueil (MRC et Premières Nations) recevront des redevances ou une participation dans le projet. Les négociations sont en cours quant aux modalités, mais l'enveloppe correspond à 80 M\$ sur l'ensemble du projet.

Plusieurs personnes ont soulevé des points positifs par rapport aux retombées économiques. Selon elles, c'est un investissement pour l'avenir. Le partage des bénéfices avec les communautés est apprécié, car selon plusieurs, elles en ont besoin.

6. LES RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

L'équipe a parlé des différents mécanismes de relations avec les communautés, dont la démarche participative et les rencontres ciblées avec les parties prenantes. Le mécanisme de gestion des plaintes a été présenté, ainsi que les engagements pour la suite.

Une personne a demandé quels étaient les mécanismes de communication et d'échanges « en continu » avec les citoyen.nes. L'équipe a répondu que même s'il n'y a pas encore de bureau de projet sur le site, un site web pour les projets Des Neiges est disponible, offrant tous les documents de consultation et les coordonnées pour partager des questions ou commentaires. L'approche « en continu » reflète l'engagement du promoteur à rester en contact régulier avec les parties prenantes.

FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES– ACTIVITÉ DE CONSULTATION

Deux activités de consultation ont été réalisées à la fin du parcours des kiosques d'information.

La première visait à connaître les perceptions des participant.es face aux impacts appréhendés du projet sur l'environnement. Alors que la deuxième visait à renseigner l'entreprise quant aux meilleurs moyens de communication pour joindre les communautés et les informer du développement du projet.

Les impacts appréhendés étaient présentés aux différents kiosques, puis résumés sommairement sur les affiches.

Les participant.es étaient invité.es à prendre connaissance de l'impact résiduel évalué par les experts de l'étude d'impact environnemental puis à évaluer leur propre perception des impacts pour chaque élément à l'aide de pastilles de couleur. Des commentaires supplémentaires pouvaient aussi être laissés à l'aide de notes autocollantes.

Voici les résultats de cette activité :

Légende

-  = Je suis rassuré.e
-  = J'ai encore un peu de préoccupations
-  = Je demeure préoccupé
-  = Je ne sais pas/neutre

Le chiffre à l'intérieur de la pastille indique le nombre de personnes qui ont choisi cette option.

LA FAUNE ET LA FLORE

PERCEPTIONS DES IMPACTS SUR	COMMENTAIRES
La grive de Bicknell 	- Agréablement surprise - Mettre de la couleur sur le bout des pales d'éoliennes permettrait de réduire les impacts - Charlevoix est un corridor migratoire pour les oiseaux, il peut y avoir un impact sur d'autres espèces comme les oies blanches et les bernaches
Le caribou forestier 	- La déforestation rend l'espèce vulnérable - Manque d'information sur l'impact sur le caribou et les autres espèces - Ce n'est pas parce que le milieu est déjà dégradé qu'il faut continuer - Le caribou forestier de Charlevoix c'est une "appellation contrôlée", une espèce unique au secteur. C'est un symbole pour la région. - Nous voulons laisser à nos enfants ce que nous avons aimé dans la région
Les chauves-souris 	- Ce sont les régulateurs de la biodiversité, ces animaux mangent les tiques.

LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

PERCEPTIONS	COMMENTAIRES
	- Manque d'information sur les impacts en phase de construction - La poussière peut avoir un impact - Milieux humides sont des éponges qui nettoient nos milieux de vie (2) - L'érosion des sols en montagne me préoccupe - Lors de la création des chantiers : attention aux milieux humides, il faut s'assurer de suivre la réglementation - Effectuer un suivi sur la géochimie, le transport (les sédiments en bordure des chemins) et sur la biologie des cours d'eau.

INTÉGRATION AU PAYSAGE ET CLIMAT SONORE

PERCEPTIONS	COMMENTAIRES
Altération du paysage 	- Aurais souhaité voir des modélisations en fonction de lieux précis - Ça risque de déranger notre paysage - Les éoliennes brisent le paysage - Il y a de l'impact visuel, je ne veux pas les voir
Impact sonore 	- Le bruit de la construction pendant la période chasse m'inquiète - Préoccupations pour les animaux et les chalets à proximité (2)
Autres commentaires	
- Il faut donner suite - Attention : mettre les bonnes informations	

Dans la deuxième activité de consultation, les répondant.es étaient invités à choisir leur moyen de communication préféré. Voici les résultats de cette activité :

 Quels moyens de communication préférez-vous ?		
	PRÉFÉRENCES	COMMENTAIRES
SITE WEB		
COMITÉ DE SUIVI		
BULLETIN D'INFORMATION	5	Courriel (2)
DISTRIBUTION PORTE À PORTE	3	Cartons d'incitation postaux
PUBLICITÉ / RADIO	7	Intéressant radio
CAFÉ-RENCONTRE		
VISITE DE SITES	4	
AUTRES ?	1	Médias sociaux



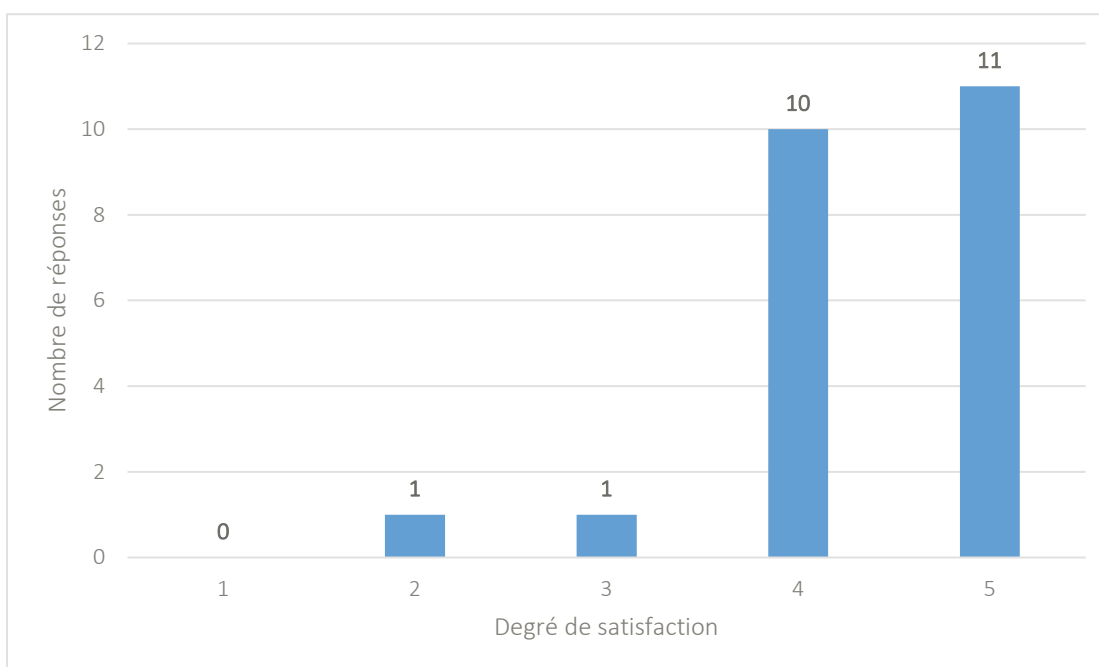
Démarche d'information et de consultation - Printemps 2024 Document synthèse et vulgarisé

APPRÉCIATION DE L'ÉVÉNEMENT

Les participant.es étaient invité.es à compléter un questionnaire de rétroaction à la toute fin de l'activité. Au total, 23 personnes ont répondu au questionnaire.

1. Sur une échelle de 5 où 5 correspond à la meilleure note, quel est votre niveau de satisfaction générale à l'égard de l'activité ?

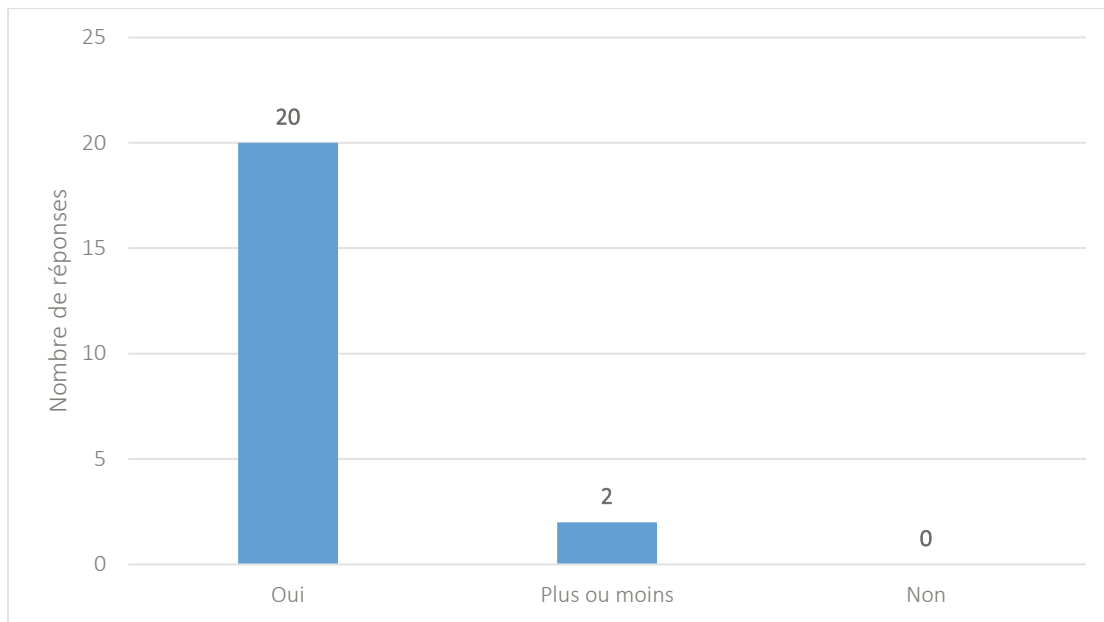
Moyenne des réponses : 4.35 / 5



Commentaires :

- Pas été bien informé

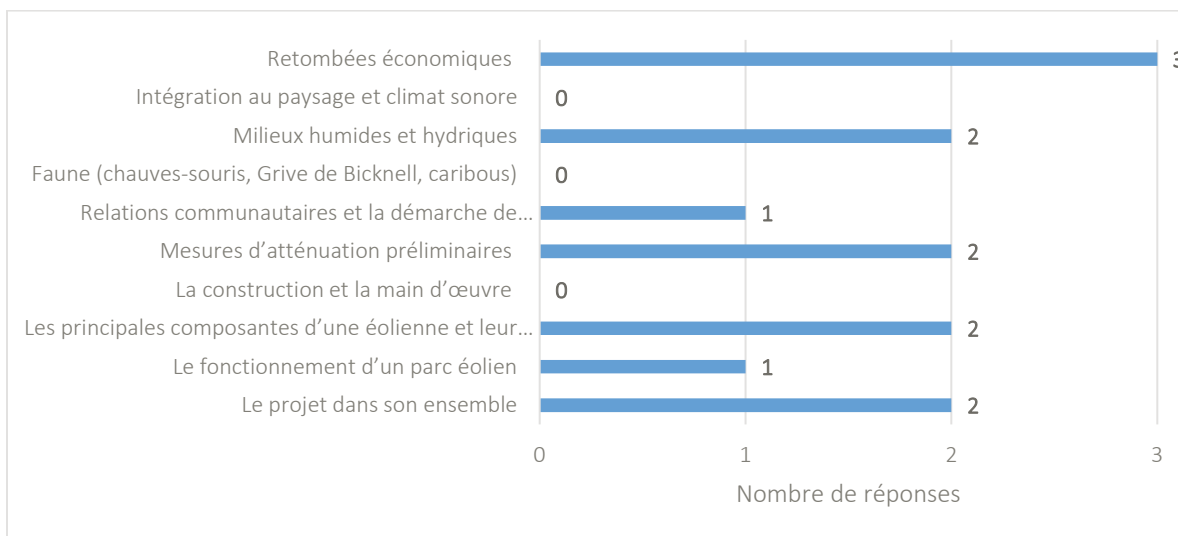
2. Est-ce que les différentes stations ont fourni suffisamment d'informations pour répondre à vos questions ?



Commentaires :

- Justification? Industrialisation du milieu naturel : Responsabilité? Suivi?
- Pas eu le temps de tout voir, mauvaise information
- Très bien expliqué
- Montage bien structuré, information bien documentée
- Qualité des animateurs excellente, des productions vidéo viendraient améliorer la communication
- Cela représente beaucoup de préparation, merci. Plus de vidéos interactives
- Formule dynamique, beaucoup apprécié le mix présentations/stations
- Je n'ai pas tout fait
- Parfait avec les compléments d'information des intervenants
- Belle présentation / supports visuels intéressants
- Je suis contente de voir qu'on se préoccupe +++ de l'environnement, milieux humides, animaux
- Bien que je suis à ma 2^e séance, j'ai appris de nouvelles choses
- Présentation adéquate
- Belle présentation, personnel bien qualifié
- Très belle présentation
- Belle présentation

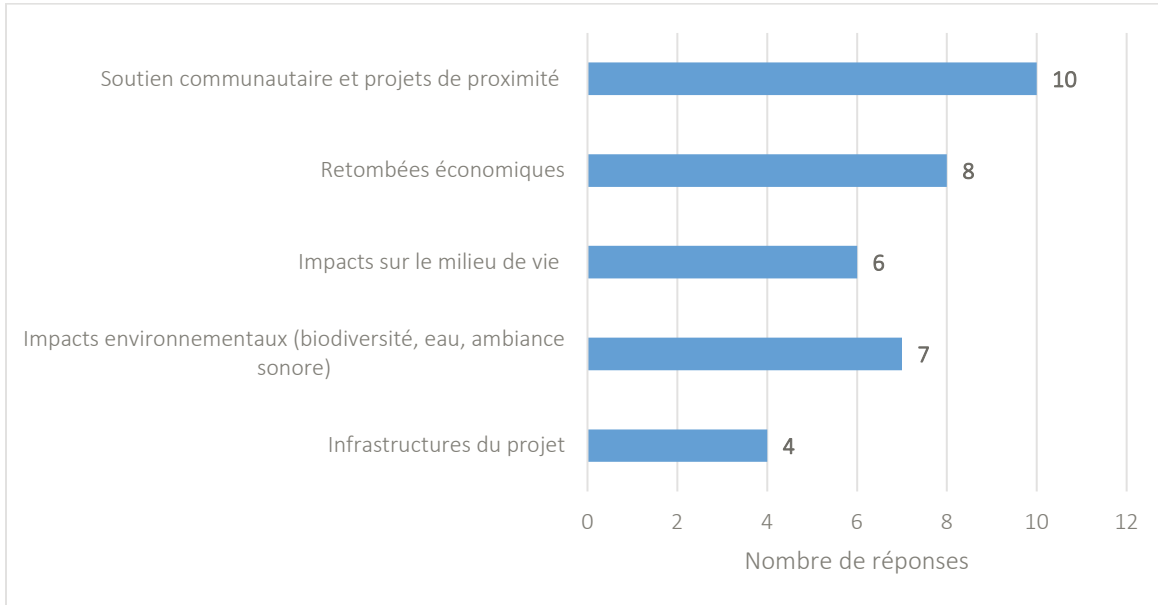
3. Parmi les sujets abordés, y en a-t-il pour lesquels vous jugez l'information insuffisante ou trop difficile à comprendre ?



Commentaires :

- Lieu de production des infrastructures
- Consommation énergétique – pas assez d'information
- Non, c'était clair
- Assurez-vous de ne pas éterniser un point de vue déjà identifié
- Dans l'ensemble bonne idée, beaucoup demande d'énergie, beaucoup d'impact, faudrait se restreindre
- Beaucoup d'écrits, les cartes sont trop petites, avoir un livret ou une publication papier, je suis allergique au code QR
- Tout me semblait clair. Très bonnes affiches, me semblait au bon niveau de vulgarisation
- Complet
- Je pense que les retombées de 80M\$/30 ans devraient être plus explicites (qui, combien)
- Les aspects politiques peu développés
- Information complète

4. Selon vous, si d'autres activités publiques d'information et de consultation devaient se tenir, sur quels sujets devraient porter ces rencontres avec les citoyen.ne.s ?



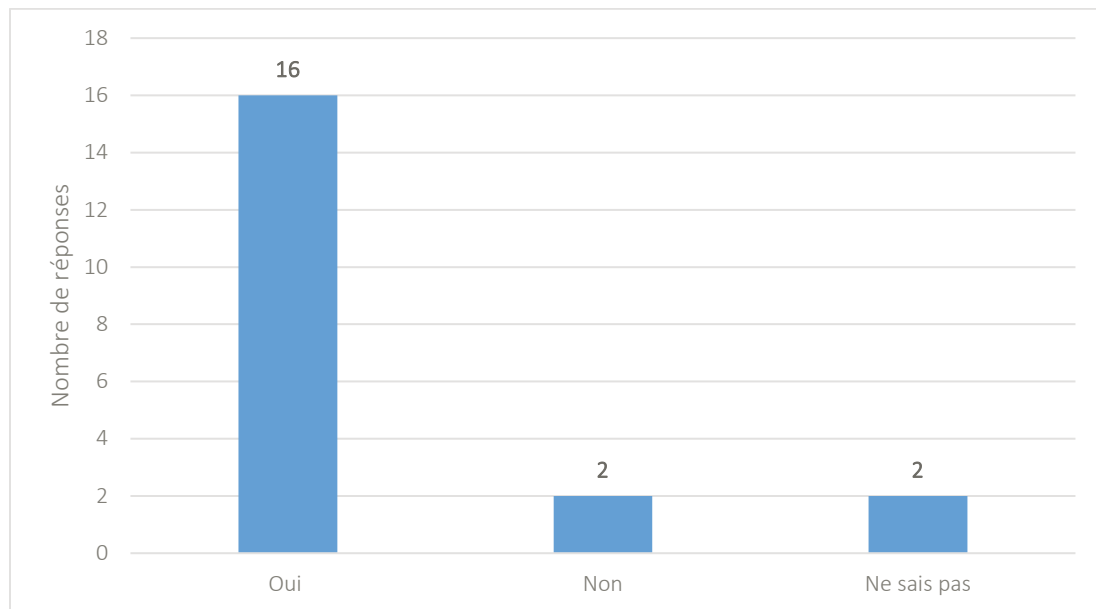
Commentaires :

- Combien vaut la nature?
- Manque d'information
- Retombées financières pour les municipalités riveraines

5. Avez-vous d'autres commentaires en lien avec la rencontre ou par rapport à nos moyens d'informer et de consulter sur le projet ?

- Super et transparent, merci! À refaire
- Faire attention – conserver des lieux sauvages, augmentation consommation énergétique
- Bonne information
- Développer le rationnel et surtout la distribution du poids des transformations de comportements et responsabilités entre les citoyens et les entreprises
- Accessibilité des équipes
- Une brochure papier présentant le tout, est-ce disponible (prêt à payer)
- J'ai suffisamment d'information pour me parfaire sur le sujet
- Non tout est très clair

6. Seriez-vous intéressé.e à participer à une visite organisée des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré à l'été 2024 ?



Commentaires :

- Absolument, penser à une journée ouverte de type journée publique

ANNEXE 1 – INVITATIONS ET PROMOTION





PARCS ÉOLIENS

de la Seigneurie de Beauré

Des Neiges – Secteur Charlevoix

ACTIVITÉ CITOYENNE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

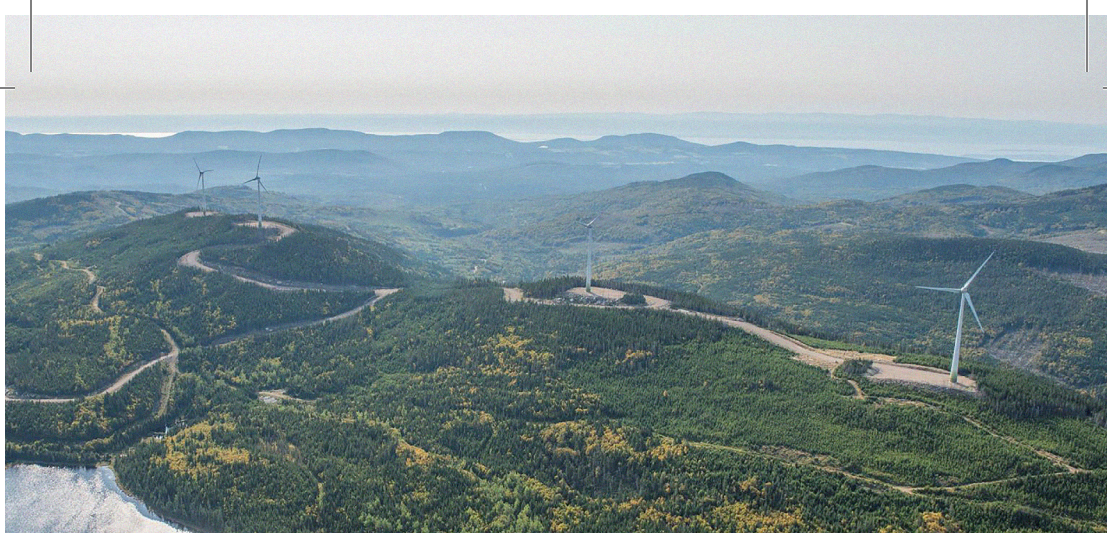
Venez discuter avec des représentants du projet éolien **Des Neiges – Charlevoix** (400 MW) qui serait situé sur le territoire de la Seigneurie de Beauré dans la MRC de Charlevoix.

INVITATION

**L'activité vous permettra
entre autres de :**

- 1.** Vous informer sur les derniers développements du projet
- 2.** Recueillir vos préoccupations et appréciations du projet
- 3.** Valider les moyens de communication pour vous joindre





ACTIVITÉ CITOYENNE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Notre équipe sera sur place pour échanger avec vous et des présentations magistrales auront également lieu à différents moments lors des séances. Des collations et rafraîchissements seront offerts sur place. **Aucune inscription préalable requise.**

PLAGES HORAIRES

Présentez-vous au moment
qui vous convient!

Mardi 28 mai 2024

De 16 h à 20 h

Présentations magistrales
à 17 h et 19 h

Mercredi 29 mai 2024

De 10 h à 14 h

Présentation magistrale à midi

Pour plus d'information



819-363-6354



info@seigneuriedebeaupre.com



parcseoliensseigneuriedebeaupre.com



Pavillon

Jacques-Saint-Gelais

**Tremblay du Musée d'art
contemporain de
Baie-Saint-Paul**

(l'ancienne école derrière
le musée)

23 rue Ambroise-Fafard
Baie-Saint-Paul (Québec)
G3Z 2J2



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beaupré

Des Neiges – Secteur Charlevoix

ANNEXE 2 – PRÉSENTATION MAGISTRALE

Pour consulter le document, cliquez sur le lien ci-dessous:
[Présentations magistrales - Activités citoyennes - Mai 2024](#)



ANNEXE 3 – PANNEAUX INFORMATIFS

Pour consulter le document, cliquez sur le lien ci-dessous:

[Panneaux informatifs - Activités citoyennes - Mai 2024](#)

